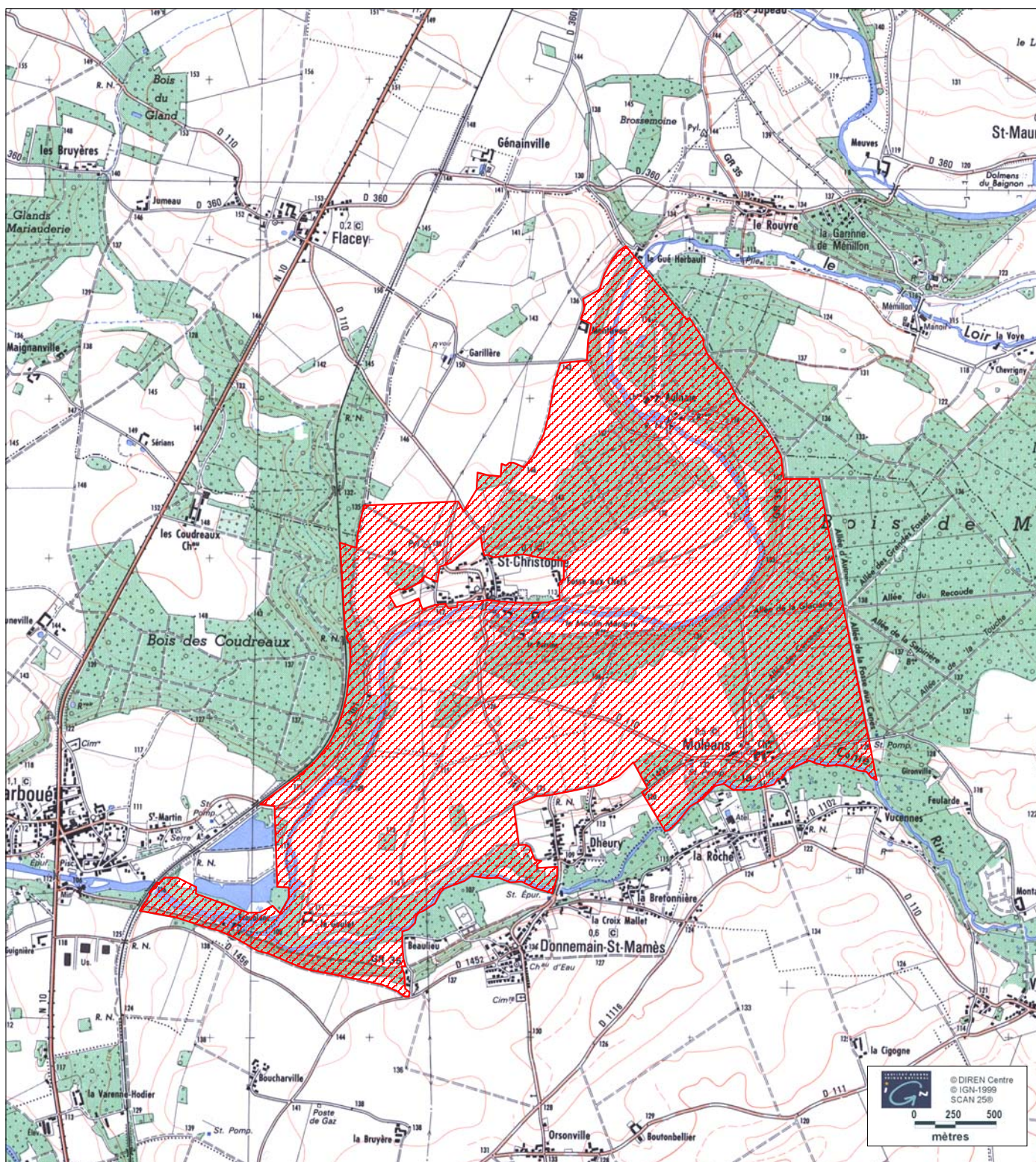
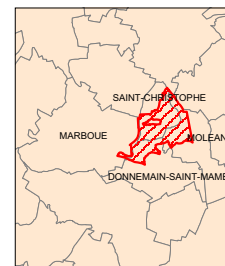
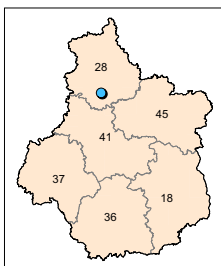


Annexe 10 - Descriptif du site classé de Saint Christophe

Nom : Site de Saint-Christophe
Commune(s) concernée(s) : Saint-Christophe, Donnemain-Saint-Mamès, Marboué, Moléans
Date du décret : 26/04/1989 Surface : 869 ha





→ Fiche technique

Communes :

**Donnemain-Saint-Mamès,
Marboué, Moléans,
Saint-Christophe**

Situation :

**Vallée du Loir à l'amont de
Châteaudun**

Site classé par décret du
26/04/1989

Superficie : **891,08 ha**

Propriété :

publique et privée



Le site de Saint-Christophe

Origine et intérêt du site

A partir d'une initiative de la municipalité de Saint-Christophe, craignant l'ouverture de carrières pour l'exploitation alluvionnaire et l'édification de petits cabanons qui risquaient de modifier et déstructurer le paysage, une procédure de protection s'engagea dans les années quatre vingt. D'autres communes furent associées au projet, la réflexion s'orientant à l'échelle de l'entité paysagère des vallées du Loir, de la Conie et de leur confluence.

Le rapport préalable à l'inscription, réalisé par la Délégation régionale à l'architecture et l'environnement Centre, explicitait l'intérêt paysager du site : La qualité des paysages "procède d'un relief général assez doux où alternent les espaces cultivés de la plaine alluviale et les fronts boisés des coteaux qui referment les vues et délimitent des sous-secteurs paysagers plus intimes. Une grande variété des paysages naît aussi de la relative complexité du relief liée à l'imbrication des deux vallées dans le vaste espace de la confluence. Depuis les hauteurs qui limitent le site au Nord et au Sud (coteau de Saint Christophe et falaises d'Ecoublanc), des vues très étendues permettent d'appréhender le site dans sa presque totalité et d'apprécier l'opposition des rythmes végétaux, coteaux boisés ou bosquets alternant avec les cultures. Faiblement urbanisé, l'ensemble du secteur conserve un caractère à dominante naturelle où une agriculture assez différenciée

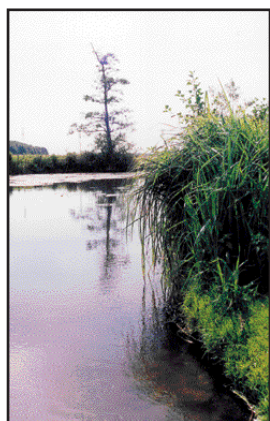
apporte une variété de structures végétales (hauteurs et couleurs) qui anime et fait évoluer l'ensemble du paysage selon les diverses saisons."

Par ailleurs, d'autres données complétaient l'intérêt du site en faveur d'une protection. Ainsi, l'intérêt floristique du secteur se révélait notamment dans la zone de confluence Loir-Conie : présence d'une chênaie-charmaie calcicole à Buis et Mercuriale pérenne sur le coteau d'Ecoublanc, formation végétale peu fréquente dans le Bassin parisien, doublée d'une station de fougères et de mousses, dont plus de dix variétés rares ou en limite de répartition dans l'Eure-et-Loir.

Des sites archéologiques témoignaient d'une occupation très ancienne de ces vallées, avec un dolmen et deux menhirs dans le parc du château de l'Aulnaie ou encore les vestiges de deux petits forts romains. La silhouette ou un élément d'architecture de plusieurs édifices, dont le château de Moléans, venaient aussi ponctuer et animer ces paysages.

La protection de ce secteur se motivait également par la valeur paysagère externe du site, due au contraste de cette section représentative des paysages de la vallée du Loir Beauceron, véritable coulée verte ensermée dans un paysage ouvert de plateau agricole cultivé.

Le site de Saint-Christophe



Description

Le site est à dominante naturelle et agricole ; il comprend les plaines alluviales du Loir et de la Conie, cultivées, boisées ou marécageuses, ainsi que leurs versants boisés.

Cinq éléments paysagers se dégagent :

- Le coteau Nord de Saint-Christophe domine la vallée du Loir, il est cultivé ou boisé.

- La vallée du Loir, qui à l'amont de Saint-Christophe se compose en un double méandre créant des talus assez vifs aux abords extérieurs, puis à l'aval du village s'adoucit pour laisser place à un relief peu marqué.

- La vallée de la Conie, secrète, cachée dans une large et dense ripisylve⁽¹⁾, forme à la limite Sud du site, à Ecoublanc, un flanc de coteau possédant une physionomie de falaise avec une pente très abrupte de 20 à 50°. L'intérêt écologique du site est révélé par la présence d'espèces rares ou de milieux remarquables. Une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux a été délimitée autour de la vallée de la Conie, ainsi que plusieurs Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Elles concernent des pelouses calcicoles à orchidées, des marais alcalins et des roselières ainsi que des chênaies thermophiles⁽²⁾ à Chêne pubescent.

- L'interfluve de Moléans, plateau qui sépare les deux vallées, s'étrangle pour

laisser la confluence naturellement s'annoncer ; il est occupé par le Bois de Moléans.

Les éléments architecturaux des hameaux et des villages du site sont des témoins de l'histoire de l'occupation humaine et de ses activités : château de Moléans reconstruit au XVII^e et XVIII^e^{me} siècle, château de la Perrine édifié vers 1400, maisons basses en pisé et toits de chaume, moulins à eau de Moléans et d'Ecoublanc, ferme du Goulet...



→ Enjeux

La présence d'un sentier de grande randonnée -le G.R.35- qui traverse le site en passant par le Bois de Moléans à l'Est et longeant la Conie au Sud traduit un certain enjeu touristique.

La pérennité des atouts de ce site passe par l'équilibre entre la sauvegarde des secteurs sensibles au plan écologique, la gestion de l'extension de l'urbanisation et la restauration ou la mise en valeur du patrimoine bâti et historique.

⁽¹⁾ Forêt se développant le long d'une rivière ou d'un fleuve.

⁽²⁾ Végétaux ayant une affinité pour les milieux chauds et ensoleillés.